

Séance du 20 mars 2026

Publication sur le site de la ville le : 27/03/2026

Conseillers municipaux en exercice : **29**

Le Conseil municipal, convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Madame Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h30.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Morgan PERRIN, Mme Mélissa GOUTTENOIRE, M. Patrick BORNE, Mme Dominique GUILLEUX, M. Jean REGAZZONI, Mme Claudine PERRIGOT, M. Robert TALLONE, M. Bernard LAPOIRE, M. Jean-Jacques JOBERT, Mme Véronique ECHAUBARD-FERNIOT, M. Bruno DIRAND, M. Fabrice THUMERELLE, M. David PETIT, Mme Nathalie DAMPENON, Mme, Angélique FERNIOT, M. Sébastien BATISTA, Mme Aline WALGRAEVENS, M. Frantz FRENETTE, Mme Emeline DROGREY, Mme Marlyse CURTY, Mme Marie-Sophie IZOPET BEY, Mme Charline CLAUDY, M ; Pascal GIRARDET, M. Yves GROSJEAN, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Stéphane GERBANT, Mme Aline BULTHÉ, Mme Amandine ROUSSEL-GALLE.

Étaient absents : /

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : /

Fixation du nombre de postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré :

- d'approuver la création de sept (7) postes d'adjoints au maire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 6

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

